

Français A Littérature

Seuils d'attribution des notes finales par matière

Niveau supérieur

Note finale :	1	2	3	4	5	6	7
Gamme de notes :	0-18	19-34	35-44	45-57	58-70	71-82	83-100

Niveau moyen

Note finale :	1	2	3	4	5	6	7
Gamme de notes :	0-17	18-32	33-44	45-57	58-70	71-82	83-100

Évaluation interne du niveau supérieur et niveau moyen

Seuils d'attribution des notes finales par composante : niveau supérieur

Note finale :	1	2	3	4	5	6	7
Gamme de notes :	0-5	6-10	11-13	14-17	18-21	22-25	26-30

Seuils d'attribution des notes finales par composante : niveau moyen

Note finale:	1	2	3	4	5	6	7
Gamme de notes:	0-4	5-8	9-12	13-16	17-19	20-23	24-30

Variété et pertinence du travail présenté

Dans l'ensemble, le choix des textes et les questions posées sont excellents. La longueur est appropriée et les textes présentent un intérêt littéraire certain. Les questions d'orientations sont adaptées aux textes choisis. La discussion ultérieure, après l'exposé du candidat, est souvent bien menée et l'enseignant permet au candidat d'approfondir ses connaissances sur l'œuvre, sur l'époque, sur l'auteur et sa compréhension du texte et, éventuellement, de l'œuvre.

Résultats des candidats par rapport à chaque critère

Les plus grandes difficultés sont liées à l'analyse stylistique des textes proposés. En effet, certains candidats ont du mal à fonder leur interprétation du texte sur une analyse précise des techniques d'écriture. Parfois le commentaire se limite à une reprise trop paraphrastique du texte. Le contenu du commentaire est en général linéaire. Puisque les candidats éprouvent de grandes difficultés à étudier le style, à mettre en relation le sens et la forme, on peut avoir l'impression que les professeurs ne sensibilisent pas assez les candidats à l'approche formelle. Le plus souvent, l'étude stylistique se limite au labourage appliqué des champs lexicaux servis à toutes les sauces. Il serait donc très important de mettre plus d'accent sur cet aspect lorsqu'on préparera les candidats futurs.

Certains proposent une étude thématique qui est bien structurée. Mais des candidats perdent le fil de leurs propos et la structuration du contenu perd de sa logique et de sa clarté. Il y a aussi des commentaires qui sont excellents, brillants et montrent que des candidats peuvent exprimer une réelle sensibilité au texte et la justifier.

Recommandations et conseils pour l'enseignement aux futurs candidats

- Bien montrer aux candidats la différence entre le commentaire et l'explication du texte littéraire.
- Insister sur l'analyse stylistique.
- Laisser aux candidats la liberté de choisir la direction qu'ils veulent donner à leur commentaire. Ne pas vouloir à tout prix qu'ils reproduisent les schémas appris en classe.
- Éviter d'intervenir lors de l'exposé. Cela déstabilise les candidats et nuit à la qualité de leur exposé.

Travail écrit du niveau supérieur

Seuils d'attribution des notes finales par composante

Note finale:	1	2	3	4	5	6	7
Gamme de notes:	0-6	7-9	10-12	13-15	16-18	19-20	21-25

Recommandations relatives aux procédures, instructions et formulaires de l'IB

Dans l'ensemble les procédures, instructions et formulaires ont été suivis et remplis. Quelques candidats ont dépassé le nombre de mots. Dans ce cas-ci, un point est retiré pour un bilan qui dépasse les 400 mots (Critère A), et deux points sont retirés pour une dissertation dépassant les 1500 mots (Critère D). Les bilans n'atteignant pas les 300 mots, et les dissertations n'atteignant pas les 1200 mots permettent rarement d'atteindre les meilleures notes.

Pour le bilan, V. ci-dessous.

Variété et pertinence du travail présenté

La plupart des candidats ont soumis une dissertation sur une œuvre en traduction se trouvant sur la liste d'œuvres PLT. Dans les quelques cas contraires (œuvre en traduction ne figurant pas sur cette liste, œuvre ayant été écrite en français) le nombre maximal de points attribué pour le critère B est de 3 (sur 6).

Résultats des candidats par rapport à chaque critère

Critère A.

C'est souvent un maillon faible, et beaucoup de candidats n'ont obtenu qu'un seul point pour ce critère. L'on a l'impression que, dans bien des cas, cette réflexion sur l'activité orale interactive a été rédigée au même moment que la dissertation littéraire elle-même. Or les instructions dans le Guide Langue A Littérature sont formelles : le bilan « doit être réalisé le plus tôt possible après chaque activité orale interactive » et conservé « dans un dossier au sein de l'établissement ». Certains « bilans » soumis cette session ne sont que des « justifications » du sujet de la dissertation – alors que, si l'on respecte les consignes du Guide, lorsqu'ils soumettent leur bilan, les candidats ne savent pas sur quelle œuvre ou sur quel titre ils vont dissenter ! Encore d'autres candidats ont indiqué, pour leur bilan, un titre qui faussait, ou qui ne reprenait qu'en partie, la question imposée : « Comment votre compréhension des éléments culturels et contextuels de l'œuvre s'est-elle améliorée grâce à l'activité orale interactive ? » Ne pas oublier que le candidat doit démontrer l'amélioration de sa compréhension de ces

éléments, et que ceci implique donc des références précises à l'œuvre. Il ne suffit pas de résumer ce qui a été dit lors de l'activité orale interactive, ni même de résumer ce que le candidat lui-même a apporté à cette discussion.

Critère B.

Dans l'ensemble, les candidats ont bien fait preuve de connaissance et de compréhension de l'œuvre. Cette connaissance, cette compréhension sont mises en valeur à partir de références précises. Les candidats disposent des œuvres, ainsi que d'un appareil critique, et l'on s'attend donc à ce qu'il y ait des citations, que celles-ci soient bien intégrées, et à ce que les références précises soient indiquées.

Critère C.

Ce critère présente des difficultés certaines. Est-ce parce qu'il s'agit d'œuvre étudiée en traduction que beaucoup de candidats négligent l'appréciation des choix de l'auteur en matière de langue, de structure, de technique et de style ? L'étude de ces choix et de leurs effets constituent pourtant une dimension fondamentale de toute étude littéraire, et les candidats ne doivent pas la négliger. Ce critère est noté sur 6, tout comme le critère précédent.

Critère D.

La plupart des candidats ont su organiser leurs idées en faisant référence aux œuvres. Les dissertations des candidats de certains établissements, cependant, ont parfois tendance à sentir « la formule » : même sujet, même exemples voire le même développement. Ne pas oublier que, selon le Guide de Langue A Littérature, l'enseignant doit encourager les candidats « à fournir leur propre titre et à développer la piste choisie dans une autre direction » que celle du travail écrit en classe. Certains candidats auraient mieux fait de définir un mot clé de leur problématique. D'autres auraient pu nuancer des idées très générales sur, par exemple, les propos de Brecht concernant la distanciation, le marxisme, le rêve américain....

Critère E.

Encore ici, c'est avec plaisir que l'on a lu des copies claires et soignées – même si l'on a aussi eu la surprise d'en lire quelques-unes de plus négligées. Dans les meilleurs des cas, la correction grammaticale, le vocabulaire, le champ lexical de l'analyse littéraire et la syntaxe convenaient pleinement. Dans quelques dissertations, malheureusement, le candidat avait peu soigné la langue, les expressions, et le registre. Il s'agissait, cependant, de quelques cas exceptionnels. Ces candidats disposaient pourtant d'outils et du temps qui leur permettaient de soigner la rédaction de leur dissertation et de se relire. Pourquoi ne pas en avoir profité ?

Recommandations et conseils pour l'enseignement aux futurs candidats

- Faire rédiger le bilan le plus tôt possible après l'activité orale interactive et le conserver dans l'établissement.
- Insister sur le fait que les candidats doivent répondre, dans leur bilan, à une question précise établie par l'IB.

- Encourager les candidats à développer leur sujet et la piste choisie dans une autre direction de celle proposée lors de l'écrit produit en classe.
- Rappeler aux candidats l'importance de l'étude des choix de l'auteur, et de leurs effets.

Travail écrit du niveau moyen

Seuils d'attribution des notes finales par composante

Note finale :	1	2	3	4	5	6	7
Gamme de notes :	0-6	7-9	10-12	13-15	16-18	19-20	21-25

Recommandations relatives aux procédures, instructions et formulaires de l'IB

Les procédures, instructions et formulaires ont été suivis et remplis dans la plupart des cas. Cela dit, nous avons rencontré, cette session, un nombre non négligeable de « cas problèmes » : travaux envoyés au mauvais correcteur, absence de signature sur la page couverture, envoi d'un bilan qui ne correspondait pas à l'œuvre de la dissertation, confusion entre les travaux de deux candidats d'un même établissement. Il s'agit souvent de candidats autodidactes, mais ceux-ci ont droit au même suivi, au même encadrement sur le plan de la réglementation, que les autres candidats.

Certains candidats ont dépassé le nombre de mots. Dans ce cas-ci, un point est retiré pour un bilan qui dépasse les 400 mots (Critère A), et deux points sont retirés pour une dissertation dépassant les 1500 mots (Critère D). Ces candidats ont-ils été bien conseillés par l'établissement ? Les bilans n'atteignant pas les 300 mots, et les dissertations n'atteignant pas les 1200 mots permettent rarement d'atteindre les meilleures notes. Encore d'autres candidats n'ont pas respecté la consigne relative au choix des œuvres (V; ci-dessous).

Pour le bilan, V. ci-dessous.

Variété et pertinence du travail présenté

La plupart des candidats ont soumis une dissertation sur une œuvre en traduction se trouvant sur la liste d'œuvres PLT. Dans les quelques cas contraires (œuvre en traduction ne figurant pas sur cette liste, œuvre ayant été écrite en français) le nombre maximal de points attribuée pour le critère B est de 3 (sur 6).

La plupart des candidats autodidactes (mais non pas tous) ont développé un sujet à partir d'une des pistes fournies à leur intention.

Résultats des candidats par rapport à chaque critère

Critère A.

C'est souvent un maillon faible, et beaucoup de candidats n'ont obtenu qu'un seul point pour ce critère. L'on a l'impression que, dans bien des cas, cette réflexion sur l'activité orale interactive a été rédigée au même moment que la dissertation littéraire. Or les instructions dans le Guide Langue A Littérature est formel : le bilan « doit être réalisé le plus tôt possible après chaque activité orale interactive » et conservé « dans un dossier au sein de l'établissement ». Certains « bilans » soumis cette session ne sont que des « justifications » du sujet de la dissertation – alors que, si l'on respecte les consignes du Guide, lorsqu'ils soumettent leur bilan, les candidats ne savent pas sur quelle œuvre ou sur quel titre ils vont dissenter ! Encore d'autres candidats ont indiqué, pour leur bilan, un titre qui faussait, ou qui ne reprenait qu'en partie, la question : « Comment votre compréhension des éléments culturels et contextuels de l'œuvre s'est-elle améliorée grâce à l'activité orale interactive ? ». Ne pas oublier que le candidat doit démontrer l'amélioration de sa compréhension de ces éléments, et que ceci implique donc des références précises à l'œuvre. Il ne suffit pas de résumer ce qui a été dit lors de l'activité orale interactive, ni même de résumer ce que le candidat lui-même a apporté à cette discussion.

Les candidats autodidactes doivent répondre à une question légèrement différente : « Comment votre compréhension des éléments culturels et contextuels de l'œuvre s'est-elle améliorée grâce à la rédaction de votre journal littéraire ? » S'ils arrivent au bilan autrement que les autres candidats, ils doivent cependant rendre compte, comme tous les candidats, de l'amélioration de leur compréhension des éléments culturels et contextuels.

Critère B.

Dans l'ensemble, les candidats ont bien fait preuve de connaissance et de compréhension de l'œuvre. Cette connaissance, cette compréhension sont mises en valeur à partir de références précises. Les candidats disposent des œuvres, ainsi qu'un appareil critique, et l'on s'attend donc à ce qu'il y ait des citations, que celles-ci soient bien intégrées, et à ce que les références précises soient indiquées.

Critère C.

Ce critère présente des difficultés certaines. Est-ce parce qu'il s'agit d'œuvre étudiée en traduction que beaucoup de candidats négligent l'appréciation des choix de l'auteur en matière de langue, de structure, de technique et de style ? L'étude de ces choix et de leurs effets constituent pourtant une dimension fondamentale de toute étude littéraire, et les candidats ne doivent pas la négliger. Ce critère est noté sur 6, tout comme le critère précédent.

Critère D.

La plupart des candidats ont su organiser leurs idées en faisant référence aux œuvres. Le développement des idées, les paragraphes manquent parfois de cohérence, les transitions sont minces.

Critère E.

Encore ici, l'on a eu le plaisir de lire des copies claires et soignées – et la surprise d'en lire quelques-unes de plus négligées. Dans les meilleurs cas, la correction grammaticale, le vocabulaire, le champ lexical de l'analyse littéraire et la syntaxe convenaient pleinement. Dans quelques dissertations, malheureusement, le candidat avait peu soigné la langue, les expressions, et le registre. Il s'agissait, cependant, de quelques cas exceptionnels. Les candidats disposent pourtant d'outils et du temps qui leur permettent de soigner la rédaction de leur dissertation et de se relire. Pourquoi ne pas en profiter ?

Recommandations et conseils pour l'enseignement aux futurs candidats

- Insister sur les objectifs du bilan, et veiller à ce qu'il soit rédigé et soumis à l'établissement aussitôt que possible après chaque activité orale interactive. Bien expliquer aux candidats autodidactes le lien entre la rédaction de leur journal littéraire et celle du bilan.
- Veiller à ce que les consignes relatives aux choix des œuvres, de la remise en l'envoi de la dissertation littéraire des candidats autodidactes soient respectées par ceux qui assurent, dans l'établissement, le bon déroulement des épreuves du Programme du diplôme.
- Rappeler aux candidats qu'il ne suffit pas d'énumérer les choix de l'auteur, mais qu'il faut en indiquer les effets.

Épreuve 1 du niveau supérieur

Seuils d'attribution des notes finales par composante

Note finale :	1	2	3	4	5	6	7
Gamme de notes :	0-3	4-6	7-8	9-11	12-14	15-17	18-20

Parties du programme et de l'examen ayant posé des difficultés aux candidats

Sur les 12 rapports (G2) d'enseignants que nous avons reçus, 4 indiquaient que cette épreuve semblait être un peu plus exigeante que celle de l'année dernière. La difficulté aurait surtout concerné le texte en prose, dont le vocabulaire pouvait représenter un défi pour certains candidats. En fait, c'est plutôt le poème qui a posé des problèmes de compréhension aux candidats. Si des mots tels que « héraut » ou « canonique » pouvaient ne pas être connus des candidats, ceux-ci ont su commenter le texte de Bensimon sans que cette ignorance ne soit manifeste. On peut en effet parfois ignorer un ou deux mots et quand même comprendre l'essentiel, surtout lorsque le texte contient de nombreuses listes de mots.

Parties du programme et de l'examen pour lesquelles les candidats étaient bien préparés

La plupart des candidats ont appris à structurer un commentaire de texte : Introduction, étude d'axes d'analyse, conclusion. Dans la majorité des cas, ils ont abordé l'étude de certains procédés stylistiques. Les lacunes concernaient plutôt des copies dans lesquelles les candidats reprenaient d'une manière « mécanique » une structure, un style de rédaction voire même des axes thématiques qu'ils semblaient avoir appris auparavant.

Points forts et points faibles des candidats dans le traitement des questions individuelles

Critère A.

Le grand défi de ce critère, c'est qu'il recouvre deux éléments qui sont la compréhension et l'interprétation du texte. Il est donc plutôt exigeant.

Le texte de Bensimon était plutôt bien compris ; les candidats ont eu tendance à n'interpréter les groupes de mots qu'en fonction des catégories sociales, l'instance de narration, le rôle du personnage ne figuraient que dans quelques commentaires seulement. On a pu noter une tendance à traiter le passage en tant qu'essai plutôt qu'en tant que fiction. Le poème « Torrent » de Yong Chun, était moins bien compris. Trop de candidats ont eu tendance à l'interpréter en fonction d'une thématique préétablie qu'ils ont greffée sur le texte : il s'agissait, selon eux, de « la vie », de l'amour, de « la pensée », et ceci sans appuyer leur commentaire sur une analyse spécifique du poème, sans tenir compte de l'importance de la thématique de l'eau. Avaient-ils été formés à proposer ce genre d'interprétation plutôt passe-partout ? On est en droit de se poser la question.

Critère B.

Tous les candidats ont reconnu les personnifications dans « Les mots », et plusieurs ont su mettre en rapport le vers libre de « Torrents » avec la thématique du poème. D'autres candidats se sont limités à définir la thématique à partir des champs lexicaux qui figuraient dans le texte commenté. N'oublions pas que l'énumération des éléments composant un certain champ sémantique ne définit pas le sens, la portée de la thématique, ni ne permet de développer une analyse ou des idées.

Peu de candidats ont mis en valeur la narration fictionnelle des « Mots ». La nature poétique de « Torrents, » a fait elle aussi l'objet de peu d'études. Dans un cas comme dans l'autre, certains candidats ont évoqué un ou deux des choix en matière de style et de technique de l'auteur, mais ils n'ont pas mis en valeur les choix multiples de l'auteur, et leurs effets, l'accent étant insuffisamment mis sur la spécificité poétique ou fictionnelle du texte commenté. Ces copies donnaient l'impression que le candidat s'était très vite fixé une interprétation avant de rédiger un commentaire un peu unidimensionnel.

Critère C.

La grande majorité des commentaires étaient structurés. Dans de nombreuses copies, l'introduction était un peu laborieuse, une approche extrêmement générale étant greffée sur le travail du candidat, avec des réflexions sur la littérature « depuis l'Antiquité », sur la vie « en général » et ainsi de suite. Beaucoup de candidats ont ressenti le besoin, dans la conclusion, d'établir un lien avec une autre œuvre étudiée, alors que ce lien souvent n'existait pas ou n'éclairait pas le texte commenté.

Critère D.

Dans la plupart des cas, la langue était assez bonne. Il manquait dans d'autres commentaires, le vocabulaire de l'analyse littéraire. On a noté dans de très nombreuses copies un style acquis et maîtrisé, mais comprenant la répétition abusive des « celui-ci » - alors que dans bien des cas ce n'était pas le pronom qui convenait. S'agit-il d'une tendance d'expression contemporaine ?

Recommandations et conseils pour l'enseignement aux futurs candidats

- Encourager les candidats à prêter attention à la spécificité du texte à commenter, sans greffer une interprétation générale passe-partout (genre : la vie...). Les encourager également à étudier ce en quoi les choix de l'auteur et leurs effets sont liés aux possibilités stylistiques, techniques et formelles du genre étudié.
- Rappeler aux candidats qu'ils doivent écrire lisiblement, et soumettre une copie sans trop de ratures. Leurs enseignants ont peut-être l'habitude de l'écriture particulière de certains de leurs candidats, mais non pas les examinateurs. Un mot, une phrase, un paragraphe illisible limite la compréhension de la rédaction du candidat, et donc la note qui lui sera attribuée.
- Ne pas encourager les candidats à chercher à établir un lien, dans la conclusion, avec une autre œuvre étudiée. On peut très bien conclure autrement.

Épreuve 1 du niveau moyen

Seuils d'attribution des notes finales par composante

Note finale :	1	2	3	4	5	6	7
Gamme de notes :	0-2	3-5	6-8	9-11	12-14	15-17	18-20

Remarques générales

La structure du commentaire composé repose sur l'étude de divers traits formels d'un extrait pour en faire ressortir la signification. Souvent, surtout dans le cas du texte b, les réponses consistent en une étude qui se limite à en reformuler le contenu. Par ailleurs, bien que ce ne soit pas nécessairement déconseillé, l'étude linéaire d'un extrait nuit parfois à la compréhension d'ensemble de celui-ci.

Parties du programme et de l'examen ayant posé des difficultés aux candidats

L'analyse du texte en prose aurait pu servir à mettre en relief le rôle joué par le décor et par la lumière, ce que presque aucun commentaire n'a concrétisé. Le motif des réactions du protagoniste a été rarement bien mis en évidence.

L'interprétation du poème ne doit pas se fonder sur des hypothèses que rien dans le texte ne valide. Ainsi, aucune indication ne met en cause une critique, même implicite, de la royauté canadienne dans le poème «Le rêve du héron bleu».

Parties du programme et de l'examen pour lesquelles les candidats étaient bien préparés

Les procédés littéraires ont été en général mieux mis en évidence et intégrés à la discussion dans les commentaires réalisés à partir du texte a. Dans le cas du texte b, les procédés stylistiques n'ont pas souvent servi d'appui à une étude du fonctionnement textuel. Ceci dit, les candidats ont souvent bien relevés les champs lexicaux et les ont mis à profit dans leur démonstration.

La structure du sonnet et ses principales articulations ont été bien mises en évidence par de nombreux candidats. Il importe de ne pas omettre d'utiliser ces données dans le cadre de l'analyse.

Points forts et points faibles des candidats dans le traitement des questions individuelles

Les questions d'orientation ont été bien mises à contribution dans le cadre du développement, mais souvent de façon implicite. Ces questions visent à guider le commentaire des candidats. Il ne faut donc pas hésiter à leur recommander de suivre celles-ci.

Recommandations et conseils pour l'enseignement aux futurs candidats

- Apprendre aux candidats à identifier les idées principales du commentaire dans l'introduction. Leur enseigner le vocabulaire qui convient au genre poétique (strophe, vers...).
- L'interprétation doit se fonder sur des preuves textuelles concrètes. Ceci dit, il est possible de formuler une hypothèse (par exemple sur les liens potentiels entre le poème de Ferland et une fable), dans la mesure où cette hypothèse est présentée avec les marques de modalisation requises.

Épreuve 2 du niveau supérieur

Seuils d'attribution des notes finales par composante

Note finale :	1	2	3	4	5	6	7
Gamme de notes :	0-4	5-9	10-11	12-14	15-17	18-20	21-25

Parties du programme et de l'examen ayant posé des difficultés aux candidats

Les commentaires pour les points 1 et 2 seront faits en fonction des critères de correction de l'épreuve en question.

Critère B: traitement du sujet

Plusieurs candidats gagneraient à bien porter attention à la question qui est posée. Il arrive qu'on réinterprète la question, notamment en fonction de ce qui a été appris en classe. Les candidats doivent démontrer qu'ils ont compris les exigences spécifiques de la question, voire ses subtilités, tout en effectuant une comparaison des œuvres à l'étude. Quant à cet exercice de comparaison, il s'agit de mettre en relief des similitudes et des différences entre les œuvres analysées, en fonction de points particuliers relatifs à la question traitée; il ne s'agit pas de juxtaposer deux analyses distinctes.

Critère C: appréciation des conventions littéraires du genre

Des exemples de conventions littéraires sont régulièrement donnés, ce qui est très bien. Par contre, ces exemples n'ont pas toujours de liens directs avec la question traitée. Il arrive également qu'on énumère « un catalogue » des figures de style ou encore des connaissances générales par rapport à un genre littéraire. Enfin, quand la question fait directement allusion aux conventions littéraires, les candidats ont davantage tendance à en identifier; sinon, ils tendent parfois à oublier de le faire. Dans tous les commentaires, les candidats devraient montrer une appréciation des conventions littéraires et, plus particulièrement, des effets qu'elles produisent, dans le cadre de la question traitée et des œuvres étudiées.

Critère E: langue

La majorité des étudiants s'expriment de manière satisfaisante. Certains font preuve d'un très bon degré de correction pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la syntaxe; de plus, le registre, le style et la terminologie sont bien adaptés à la tâche. Ce n'est toutefois pas le cas de tous. En d'autres mots, ces aspects de la langue pourraient être travaillés davantage.

Parties du programme et de l'examen pour lesquelles les candidats étaient bien préparés

Critère A : connaissance et compréhension des œuvres

D'une manière générale, les candidats ont une bonne connaissance des œuvres étudiées. Bravo! À éviter : la paraphrase et les digressions. À encourager : des exemples précis et ciblés, qui illustrent le propos de manière convaincante.

Critère D : organisation et développement

Les textes, dans l'ensemble, sont bien structurés. Les introductions sont bonnes. Des faiblesses se retrouvent parfois au niveau de la cohérence et d'un bon développement des idées. Les conclusions se terminent parfois par des ouvertures malhabiles.

Points forts et points faibles des candidats dans le traitement des questions individuelles

Moins de candidats étudient le genre narratif bref et la poésie. Cela dit, les candidats qui étudient la poésie auraient intérêt à mémoriser certains vers. Il est aussi important de s'inspirer de plus d'un poème d'un même auteur.

Théâtre :

La question 4 demandait aux candidats d'illustrer le processus d'exploration de personnages allant aux limites de leur passion par le biais des procédés dramatiques utilisés. Or, si la notion de passion était bien développée, le lien avec les procédés dramatiques était plus ténu. Peu de candidats semblent avoir choisi la question 5.

La question 6 a été, dans l'ensemble, bien traitée; certains candidats avaient parfois de la difficulté à ne pas se laisser emporter par une analyse d'autres aspects des pièces étudiées (au-delà de l'exposition).

Roman :

Les questions 7 et 8 (roman) ont généralement donné lieu à de bons commentaires. La question 9 portait sur un ailleurs géographique, voire imaginaire, qui ramène aussi à ce que l'on connaît. Cette deuxième partie de la question était parfois laissée pour compte, ou encore traitée de manière superficielle.

Recommandations et conseils pour l'enseignement aux futurs candidats

Quelle que soit la question traitée, les candidats devraient pouvoir :

- identifier les mots clefs d'une question (afin de bien la comprendre) ;
- comparer deux œuvres entre elles (et non juxtaposer des analyses) : faire ressortir les similitudes, les différences et les nuances ;
- Se limiter à la comparaison de deux œuvres (plus de deux, et le commentaire tend à

- être superficiel) ;
- Illustrer le propos avec des exemples bien ciblés (éviter les généralités); ne pas hésiter à mettre ces exemples en contexte ;
- Illustrer le propos en donnant des exemples de conventions littéraires, et surtout, commenter leurs effets ;
- Travailler une bonne conclusion ;
- Se relire (notamment pour les erreurs de français) ;
- Soigner la calligraphie.

Ne pas mettre au programme des œuvres qui ne sont pas sur la liste d'auteurs prescrits; à tout le moins, aviser les candidats de ne pas les utiliser lors des épreuves, puisqu'ils seront alors pénalisés.

Épreuve 2 du niveau moyen

Seuils d'attribution des notes finales par composante

Note finale :	1	2	3	4	5	6	7
Gamme de notes :	0-5	6-10	11-12	13-15	16-19	20-22	23-25

Remarques générales

Toutes les questions de chacune des sections ont été choisies par au moins un candidat. Les compositions portaient généralement sur deux des trois œuvres au programme. Ceci dit, quelques candidats n'ont travaillé que sur un seul auteur (surtout dans le cadre de réponses à des questions portant sur le genre narratif bref). Pour valider les idées énoncées dans le cadre d'une composition, il est essentiel de recourir à des illustrations précises. Plusieurs compositions reposaient sur une série de pétitions de principes (autrement dit, des affirmations exigeant l'adhésion inconditionnelle du lecteur), à défaut de preuves textuelles précises ou, à tout le moins, de paraphrases commentées de portions du contenu des œuvres étudiées. De même, certains candidats ont reformulé en partie la question qu'ils ont choisie de façon à exposer des notions préalablement apprises à propos de certaines œuvres.

Parties du programme et de l'examen ayant posé des difficultés aux candidats

L'appréciation des conventions littéraires du genre constitue, de manière générale, la partie du programme ayant posé le plus de difficultés aux candidats. Il s'avère bien entendu difficile d'étudier à livres fermés certaines des conventions propres à un genre. Ceci dit, l'étude de la forme des œuvres doit être abordée de manière concrète dans le cadre du développement de la composition pour que les candidats reçoivent les notes les plus élevées.

Dans plusieurs cas, peu importe la question choisie, les compositions reposent sur des idées générales qu'aucune preuve formelle ne valide concrètement. Le correcteur doit souvent

deviner quel aspect d'une œuvre est évoqué. Il demeure essentiel de bien illustrer une idée pour garantir la pertinence d'un argument.

La comparaison des œuvres s'avère fréquemment très limitée.

Enfin, la piètre qualité de l'expression écrite de plusieurs candidats nuit grandement à la clarté de leur démonstration.

Parties du programme et de l'examen pour lesquelles les candidats étaient bien préparés

Les compositions du niveau moyen témoignent d'une connaissance généralement satisfaisante du contenu des œuvres. Dans la plupart des cas, les candidats proposent des arguments pertinents, annoncés dans le cadre d'une introduction divisant le sujet. Bref, l'étude des œuvres au programme a été menée avec sérieux. Ceci dit, une introduction trop longue ne fait que retarder le moment d'entrer dans le vif du sujet sans bonifier la note des candidats.

Points forts et points faibles des candidats dans le traitement des questions individuelles

Toutes les questions ont été choisies. Dans la grande majorité des réponses, on note un souci de ne pas dévier du programme imposé. Ceci dit, les questions portant sur un aspect précis du contenu (en particulier les questions des sections «Théâtre» et «Roman») des œuvres étudiées ont fréquemment été détournées au profit de l'exposition d'idées générales sur les œuvres étudiées. Les notions formelles, que ce soit l'étude de la structure de l'action, des personnages, de la narration ou d'autres composantes stylistiques, sont presque toujours omises. Il est donc souvent difficile d'attribuer une note élevée pour le critère C.

Quelques candidats se sont ingéniés à contredire l'énoncé de certaines questions pourtant destinées à les guider dans l'analyse des œuvres.

La note au critère D repose sur la clarté de la démonstration. Plusieurs candidats se limitaient à évoquer les œuvres de façon vague plutôt que de valider les idées énoncées à l'aide d'illustrations précises et d'explications claires.

Recommandations et conseils pour l'enseignement aux futurs candidats

- Les candidats devraient être en mesure de témoigner de leur connaissance des contraintes formelles imposées par un genre littéraire, ainsi que de montrer qu'ils connaissent les caractéristiques du style des auteurs étudiés. Bien que l'étude des procédés formels soit plus clairement imposée par certaines questions, il est essentiel de les aborder dans tous les cas. Une bonne composition doit proposer une réponse à la question choisie à partir d'arguments servant à comparer au moins deux œuvres étudiées dans la troisième partie du programme plutôt que des études distinctes de chacune de celles-ci.
- Il faudrait donc recommander aux candidats de ne pas structurer leur composition à

partir de deux, voire trois, études successives. Il importe plutôt de garder à l'esprit que la comparaison des œuvres étudiées dans la troisième partie du programme constitue une des exigences fondamentales de l'épreuve 2, aux deux niveaux. Les candidats devraient éviter la tentation de contredire les questions proposées.

- Les questions de la section réservée au genre narratif bref sous-entendent l'étude de plus d'un récit de chaque auteur, dans le cas des recueils de contes et de nouvelles.